

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 37 (2000)
Heft: 1434

Rubrik: Sciences

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le retour sur investissement de la recherche médicale

Que vaut une vie? Suffisamment pour qu'on y consacre de l'argent, en finançant la recherche médicale.

ON EXIGE AUJOURD'HUI que l'investissement dans la recherche fasse preuve de rentabilité, que les prestations des institutions académiques soient dûment mesurables par une batterie d'indicateurs quantitatifs. «Vaut-il la peine d'investir dans la recherche scientifique?», voila la question la plus fréquemment posée aux acteurs de la politique scientifique, – à l'exception des chercheurs qui ont d'autres chats à fouetter.

Si l'on applique la question du retour sur investissement à la recherche médicale, on peut, en préambule, admettre que son but est d'augmenter la longévité; on négligera par contre les conséquences de la diminution de la morbidité sur la qualité de la vie. L'effet de la recherche médicale est donc facilement mesurable. Mais on bute ensuite rapidement sur un problème: l'estimation de la valeur financière d'une vie. Une vie, ça ne vaut rien dans un camp de concentration, mais c'est inestimablement cher si c'est la

nôte. Une organisation sans but lucratif, le Mary Woodard Lasker Charitable Trust, qui, entre autres, octroie chaque année la médaille Lasker («le petit Nobel»), a commandité l'évaluation économiquement correcte de la valeur d'une vie. Elle se calcule à partir de questions comme celle-ci: quelle est l'augmentation minimale du salaire pour que les ouvriers d'une usine acceptent librement de se déplacer sur un lieu de travail où les risques de décès accidentel sont augmentés d'un dix millièmes?

Une vie vaut cinq millions

Une série d'études de ce genre estiment toutes la valeur d'une vie entre trois et sept millions de dollars. Cinq millions donc, soit parce que c'est ce que nous valons réellement, soit parce que toutes ces études ont les mêmes préjugés. Ensuite, une formule quantifie la valeur de la vie selon l'âge de la personne. La longévité a augmenté aux

Etats-Unis de six ans entre 1970 et 1990; cette augmentation vaut, rapportée aux calculs précités, plus de 2500 milliards de dollars par an, alors que les dépenses de recherche médicale totales se chiffraient, en 1995, à 36 milliards de dollars; le rapport investissement/bénéfice est donc de 70! Et même si seule une partie mineure de l'augmentation de la longévité était due à la recherche médicale (le reste est attribué aux campagnes anti-fumée, anti-cholestérol, campagnes aussi fondées sur la recherche), le *return on investment* est phénoménal. N'est-ce pas là qu'il faut placer notre argent? *ge*

Sources: Le dossier complet, «Exceptional returns. The economic value of America's investment in medical research» se trouve sur www.laskerfoundation.org/fundingfirst/; voir aussi *The Economist*, 3 juin 2000, «The health effect – The economic benefits of medical research may far exceed anything brought by information technology».

URBANISME

Lausanne perd sa place

POUR LES BADAUDS, le chantier de la gare du Flon était le chantier de la meilleure mise en scène. Pas besoin d'essayer d'entrevoir derrière une palissade, de passer outre aux accès interdits. Depuis le Grand-Pont, on avait droit à une vue plongeante sur les travaux. Toutes et tous aux tribunes.

L'intérêt du badaud, c'est de deviner comment les soubassements aux murs de béton encore armés de fers, dont le dessin est aussi peu compréhensible que les murets d'un chantier archéologique, va s'ordonner en espace bâti lisible. Au Flon, le chantier s'achevait que subsistait encore, à l'ouest, un grand talus, montant des sous-sols jusqu'à la surface. Le badaud attendait qu'il fût comblé. A sa surprise, le talus fut revêtu en quelques heures d'une moquette de gazon d'un vert agressif,

comme si l'herbe avait été artificiellement peinte. Au bas du talus, des arbres, peu visibles d'en haut, des cerisiers paraît-il: ne comptez pas sur la récolte pour vos confitures!

Un lieu de croisement

L'architecte de la gare souterraine a expliqué que les utilisateurs du Lausanne-Echallens-Bercher étant peut-être, quelques-uns, claustrophobes, il était indiqué de leur donner vue sur l'extérieur: d'où le talus, accès à l'air libre. Ainsi les gens de Bercher, qui eux ne manquent pas de prés, ne seront pas dépaysés en arrivant au chef-lieu du canton.

On pourrait comprendre cette sollicitude si elle ne coupait pas complète-

ment le quartier du Flon en rénovation de la place qui, sous les arches du Grand-Pont, doit relier la gare à la ville basse.

Nous étions nombreux à souhaiter que le Flon devienne une interface des transferts régionaux en liaison directe avec la gare. Et tous nous souhaitions que ce lieu de croisement entre quartier du Flon, quartier de la rue Centrale, et haute ville soit exprimé par une place de bonne dimension. La maîtrise de la circulation apparaissait comme la difficulté majeure de ce problème d'urbanisme. Désormais, à la ceinture automobile va s'ajouter la tranchée des cerisiers qui, au nom du confort des voyageurs peu nombreux, utilisateurs de train à cadence faible, hypothèque abusivement un endroit sensible, point d'urbanisme névralgique. *ag*